

214C0654
FR0000121568-OP015-A03

29 avril 2014

Clôture de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

CLUB MEDITERRANEE

(Euronext Paris)

Complément à D&I 213C1285 du 23 août 2013

L'Autorité des marchés financiers fait connaître que, par arrêt du 29 avril 2014, la cour d'appel de Paris a rejeté les recours formés à l'encontre de la décision de conformité de l'offre publique visant les actions et les obligations à option de conversion et / ou d'échange en actions nouvelles ou existantes¹ (« océanes ») de la société CLUB MEDITERRANEE (cf. D&I 213C0944 du 16 juillet 2013 et D&I 213C0950 du 16 juillet 2013).

Comme indiqué dans D&I 213C1285 du 23 août 2013, la clôture de l'offre publique interviendra le 23 mai 2014 (soit huit jours au moins après le prononcé de l'arrêt de la cour statuant sur les recours en annulation).

Nyse Euronext Paris publiera le calendrier détaillé afférent à la clôture de l'offre.

¹ « Océanes » émises le 7 octobre 2010 (cf. prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n°10-337 du 28 septembre 2010).